



Commune de GESVES

BULLETIN D'ADHÉSION À LA CHARTE DE L'ART DE « BIEN VIVRE ENSEMBLE À GESVES »

S'unir pour mieux réussir, c'est tout l'enjeu de cette charte citoyenne qui s'adresse à tous les gesvois. Il s'agit d'une déclaration de principe qui pose les fondements du "vivre ensemble à Gesves".

Cette charte établit les objectifs de la politique de la commune afin de favoriser le lien et la cohésion sociale. Chacun peut à son niveau s'inscrire dans cette démarche en portant au quotidien ces valeurs de solidarité et d'entraide. Il s'agit, en conscience, d'adhérer à un comportement citoyen mais aussi, pour celles et ceux qui veulent aller plus loin, d'œuvrer avec les différents acteurs de la commune pour développer des actions visant à répondre aux besoins des gesvois,

En adhérant à la Charte de l'Art de Bien Vivre Ensemble à Gesves, je m'inscris dans cette dynamique de développement social et environnemental qui vise à penser la commune dans sa globalité et sa diversité.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone/GSM :

Courriel :

Fait à Gesves, le.....

Signature :

Bulletin à déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration communale ou à renvoyer :

- Par voie postale : chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES
- Par mail : gesves@gmail.com
- Par fax : 083/670.334